



Paris, vendredi 26 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05974

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°75-2024-07-25-00019

Autres événements (obligation d'annonce)**Seine****Biefs de Suresnes et Bougival/Chatou**

S'annoncer par VHF (uniquement par téléphone aux écluses concernées) (Bateaux de transport de matières dangereuses - dans les deux sens)

- à partir du 26/07/2024 à 00:00 au 11/08/2024 à 23:59

- o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)**
entre les pk 161,150 (écluses de Port-à-l'Anglais) et pk 16,800 (écluses Suresnes)
- o **Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival)**
entre les pk 16,800 (écluses de Suresnes) et pk 48,700 (écluses de Bougival/Chatou)

- à partir du 28/08/2024 à 00:00 au 08/09/2024 à 23:59

- o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Suresnes)**
entre les pk 161,150 (écluses de Port-à-l'Anglais) et pk 16,800 (écluses Suresnes)
- o **Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival)**
entre les pk 16,800 (écluses de Suresnes) et pk 48,700 (écluses de Bougival/Chatou)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral ci-joint, **les bateaux transportant des marchandises dangereuses pour les périodes du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024** sont soumis à l'**obligation d'annonce**.

Cette obligation d'annonce ne concerne que les bateaux naviguant dans les biefs de Suresnes et de Chatou/Bougival.

Le conducteur devra transmettre la fiche signalétique ci-jointe dûment remplie par courrier électronique à l'adresse suivante : **annonce.tmd-dtbs@vnf.fr**.

La procédure est décrite dans le document "Obligation de s'annoncer" ci-joint.

La navigation est interdite dans les biefs de Suresnes et de Bougival/Chatou pour les bateaux devant porter **une signalisation composée de 3 cônes ou feux bleus** ou transportant **des matières dangereuses avec les numéros ONU suivants : 0222 - 942 - 2067 - 2071 - 2426 - 3375**.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Direction territoriale Bassin de la Seine

18, Quai d'Austerlitz

75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Date limite d'affichage :

09/09/2024

Chef de Service

Signé

Cécile RAOUX